



Tous en grève à partir du 19 janvier pour le retrait de la réforme des retraites !

Paris, le 10 janvier 2023

Malgré l'opposition de la totalité des organisations syndicales et de la grande majorité de la population, la première ministre E. Borne a annoncé sa réforme des retraites.

Tous les personnels nés après le 1^{er} septembre 1961 seraient touchés. L'âge légal de départ serait reporté de 62 à 64 ans. Impossible donc de partir en retraite avant 64 ans pour tous les personnels nés en 1966 et après ! En outre, pour partir à taux plein, il faudra 43 années de cotisations dès 2027, et non pas à partir de 2035, comme le prévoyait initialement la réforme Touraine. Dès le 1^{er} septembre 2023, tout salarié souhaitant partir en retraite devra avoir 62 ans et 3 mois !

Bref... les personnels partiraient plus tard et/ou verraient le montant de leur pension diminuer du fait de la décote !

Mme Borne annonce également la suppression des régimes spéciaux... De plus cela ouvre la porte à une future suppression des régimes de retraite des fonctionnaires, dont le Code des pensions civiles et militaires, qui garantit une retraite calculée sur la base de 75% du traitement des 6 derniers mois de carrière.

Ce projet est inacceptable pour la totalité des organisations syndicales (FO, CGT, CFDT, CFTC, CFE-CGC, UNSA, FSU, Solidaires) qui n'ont eu de cesse de rappeler qu'elles n'accepteraient ni report de l'âge légal de départ ni augmentation de la durée de cotisation, et qui appellent à une première journée de grève jeudi 19 janvier, « *départ d'une puissante mobilisation sur les retraites.* »

FO appelle tous les personnels du secteur Privé et du Public à se mobiliser et à être massivement en grève dès le jeudi 19 janvier 2023.

Elle les appelle à participer à toutes les réunions syndicales et assemblées générales d'ici là pour décider, dans l'unité la plus large, des suites à donner à la grève si le gouvernement ne reculait pas !

Non seulement les personnels subissent un effondrement inédit de leur pouvoir d'achat, non seulement ils sont confrontés à des conditions de travail de plus en plus difficiles (par exemple, qui empireront encore à la rentrée 2023 avec les 2000 nouvelles suppressions de postes décidées par le ministre dans le secteur de l'Education Nationale). A la Fondation, les salariés sont confrontés dans le secteur social à des difficultés majeures de moyens et des dégradations des conditions de travail. Les établissements scolaires sont confrontés également à des conditions difficiles pour exercer leur métier.

Certains devront désormais être contraints de travailler jusqu'à 64 ans et pour certains subir un allongement de la durée de cotisation pour percevoir une retraite à taux plein ! Ce qui est inacceptable pour FO !

Tous en grève à partir du 19 janvier !

Dans l'unité syndicale, faisons reculer Macron et son gouvernement !

Retrait de la réforme des retraites !

Augmentation des salaires pour tous sans contrepartie !

Annulation des suppressions de postes !